



DEMANDE DE MODULATION DE JOURS DE CHASSE

Saison 2024-2025

G.I.C. Vallée de l'Escaut

A retourner à la Fédération des Chasseurs avant le 10 septembre 2024

FAISAN COMMUN

NOM - Prénom :

Adresse :

Code Postal :

Ville :

Tél :

Port :

N° Adhérent :

Commune(s)					
Ha de plaine					
Ha de bois					

CALENDRIER DES MODULATIONS

ATTENTION

POSSIBILITE DE MODULATION DES JOURS DE CHASSE IMPOSES :

entre le 06 octobre 2024 et le 30 novembre 2024 pour la poule

entre le 06 octobre 2024 et le 31 décembre 2024 pour le coq

pour les territoires d'un seul tenant comprenant au moins 20 hectares ou au moins 5 hectares de bois ou peupleraie

PGCA : Vallée de l'escout	Dimanches	Dates de report POULES	Dimanches	Dates de report COQS
	06/10/2024		06/10/2024	
	13/10/2024		13/10/2024	
	20/10/2024		20/10/2024	
	27/10/2024		27/10/2024	
Partie des communes de FRESNES/ESCAUT, CONDE/ESCAUT, QUAROUBLE, VICQ, CRESPIN, THIVENCELLE délimitée par le canal de l'Escaut, la rivière Hogneau, l'autoroute A2, la route départementale 50.		03/11/2024		
		10/11/2024		
		17/11/2024		
		24/11/2024		
		01/12/2024		
		08/12/2024		
		15/12/2024		
		22/12/2024		
29/12/2024				

Avis de la FDC 59 : Favorable / Défavorable
Cachet et signature:

Certifie avec exactitude les renseignements apportés.

Joindre un plan au 1/25 000 e du territoire concerné.

Date:

Signature du demandeur:

INFORMATIONS

Tout jour mentionné remplace le jour officiel.

Tout calendrier dont les déclarations se révéleront fausses, incomplètes ou contraires à l'arrêté préfectoral sera sans valeur.